

Politique de traitement des données personnelles de l'Unité Robert Schuman



7 rue Astrid, L-1143 Luxembourg
RCS - F6853
www.urs.lu

I. Responsable du traitement :

Le responsable du traitement des données personnelles est l'Unité Robert Schuman ASBL (URS), établie au 7 rue Astrid, L-1143 Luxembourg.

Au sein de l'URS, le Chef de Groupe en fonction s'occupe en particulier de la mise en place de la politique de traitement des données personnelles. Le Chef de Groupe en fonction est indiqué à tout moment sur notre site internet : <https://urs.lu/qui-sommes-nous/les-chefs/>. Pour le contacter : coordination@urs.lu.

II. Collecte et traitement de données personnelles (DP), moyens de traitement et finalité de traitement

L'URS ne collecte et conserve que les données personnelles qui lui ont été communiquées par courrier, courriel, formulaire papier, formulaire en ligne, son site internet et par voie orale. Toute donnée non communiquée à l'URS n'a donc pas été collectée par l'URS et n'est donc pas conservée par l'URS.

Certaines données personnelles peuvent éventuellement être transmises par des tierces personnes ou par des organisations tierces telles que notre fédération, la Fédération Nationale des Éclaireurs et Éclaireuses Luxembourgeois (FNEL), le service national de la jeunesse (SNJ), le gouvernement luxembourgeois.

a. L'URS collecte les DP suivantes :

de l'adhérent : <i>Par exemple : Scout, Guide, Louveteau, Louvette, Chef, Membre du Comité (administrateurs), Ancien Chef, Membre d'honneur, etc.</i>	nom, prénom, adresse, téléphone mobile, e-mail, date de naissance, matricule social, nationalité(s), sexe, son établissement scolaire, sa branche (Louveteau, Scout, Chef, Comité, Ancien ou autre), des données relatives à son état de santé, son assurance-maladie, son régime alimentaire, sa vaccination, son (ses) médecin(s) traitant(s), son (ses) traitement(s), la prise de médicaments, des contre-indications par rapport à des activités (reprises sur la souche individuelle de santé), tout autres remarques faites par écrit lors d'inscriptions et/ou utilisations du site
du/des représentant(s) légal, légaux de l'adhérent :	nom, prénom, adresse, lien de parenté avec l'adhérent, téléphone mobile, e-mail, date de naissance, matricule social, des données relatives à l'assurance-maladie, nombre de parents de l'adhérent travaillant pour une agence ou institution européenne, signature
d'un contact de confiance du/des représentant(s) légal, légaux en cas de non-réponse de ceux-ci.	nom, prénom, lien avec l'adhérent, téléphone mobile
d'un futur adhérent inscrit sur la liste d'attente	nom, prénom, date de naissance, sexe, ville/village de résidence, son établissement scolaire
du/des représentant(s) légal, légaux du futur adhérent :	e-mail, téléphone mobile, nombre de parents du futur adhérent travaillant pour une agence ou institution européenne

b. L'URS collecte et conserve ces données :

- Pour pouvoir identifier ses adhérents et son (ses) représentant(s) légal (légaux)
- Pour pouvoir identifier ses futurs adhérents inscrits sur la liste d'attente et son (ses) représentant(s) légal (légaux)
- Pour correspondre avec l'adhérent ou son (ses) représentant(s) légal (légaux)
- Pour correspondre avec ses futurs adhérents inscrits sur la liste d'attente ou son (ses) représentant(s) légal (légaux)
- Pour identifier et correspondre avec un contact de confiance du/des représentant(s) légal, légaux de l'adhérent, en cas de non-réponse de ceux-ci.
- Pour les besoins de l'administration et de la gestion du groupe scout « URS »
- Pour organiser et exécuter les activités du groupe scout « URS »
- Pour transmettre à notre fédération, la FNEL, les données nécessaires pour assurer auprès de l'Association d'Assurance Accident (AAA) et auprès de compagnies d'assurances privées l'adhérent, respectivement son (ses) représentant(s) légal (légaux), en cas d'accident ou d'incident engageant sa responsabilité ou celle de personnes tierces
- Pour permettre une intervention efficace en cas de problème de santé de l'adhérent
- Pour constituer une archive et assurer un suivi de l'histoire et de l'évolution de l'URS

Sous la supervision du Chef de Groupe en poste, les données seront utilisées par la FNEL, les salariés, volontaires, responsables et Chefs de la FNEL ainsi que par les volontaires, responsables et Chefs de l'URS dans le cadre des finalités décrites ci-dessus.

Les DP pertinentes peuvent en fonction de la nécessité aussi être confiées à des fournisseurs/prestataires comme p.ex. une entreprise de transport, le médecin de service et à toute autre personne nécessaire ou utile pour le bon fonctionnement de l'organisation et des activités de la FNEL et de l'URS ou la santé et l'intérêt de l'adhérent.

Tout comme la FNEL, l'URS s'interdit de transmettre les DP à des tiers à des fins commerciales.

III. Lieu de la conservation des données

Les DP sont conservées en tout ou en partie dans un dossier informatique sur le serveur de la FNEL et sur les serveurs et outils informatiques utilisés par l'URS. Vos DP seront également conservées en tout ou en partie dans un dossier matériel papier.

IV. Durée de conservation des données

L'URS conservera vos données au moins pendant le temps de votre adhésion à l'URS, augmenté de la durée pendant laquelle la responsabilité de l'URS pourrait être mise en cause et/ou pendant laquelle subsistera une obligation légale de conservation de DP.

Au-delà de cette période, les DP sont conservées par l'URS dans le cadre des finalités reprises au point II, b. jusqu'à ce que le propriétaire des DP fasse une demande de limitation ou d'oubli. Le propriétaire de DP conservées par l'URS peut alternativement faire une demande d'anonymisation.

V. Vos droits

a. Droit à l'information

Vous avez le droit de savoir qui traite vos DP, pourquoi et à quelles fins.

En cas de faille de sécurité entraînant une violation des DP susceptible d'engendrer un risque élevé pour vos droits et libertés, le responsable du traitement doit informer la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD - www.cnpd.lu) et les propriétaires des DP concernées dans les meilleurs délais.

b. Le droit d'accès

Sur demande, le responsable du traitement doit vous communiquer l'intégralité des DP vous concernant.

c. Droit de rectification

Vous avez le droit de demander la rectification de vos DP au responsable du traitement.

d. Le droit à l'oubli

Si le responsable du traitement n'a plus de motif légitime de garder vos données, il doit sur votre demande supprimer vos DP.

e. Droit à la portabilité

Vous avez le droit de récupérer les données que vous avez communiquées dans un format structuré, couramment utilisé et lisible à l'URS et de les transmettre à un tiers, à condition que le traitement des données ait été effectué à l'aide de procédés automatisés et soit fondé sur votre consentement ou un contrat entre vous et l'URS.

f. Droit d'opposition

Vous avez le droit à vous opposer à tout moment au traitement de vos DP pour l'avenir. Votre opposition ne vaut que pour le futur et pas pour le passé. En cas d'opposition, vos DP seront immédiatement détruites.

Votre droit d'opposition ne joue cependant pas lorsque le traitement ou sa conservation est prévu par la loi.

g. Droit à la limitation

Vous avez le droit de demander la limitation c.-à-d. le blocage de vos données :

- lorsque vous constatez l'inexactitude d'une donnée en attendant que le responsable du traitement puisse vérifier celle-ci
- si le traitement est illicite et que vous préférez une limitation à un effacement
- vous en avez besoin pour la constatation, l'exercice et la défense de vos droits en justice

En cas de limitation, vos données ne peuvent plus faire l'objet d'un traitement.

h. Droit à la réclamation

Vous pouvez exercer vos droits directement auprès du responsable du traitement.

Si votre réclamation est restée sans suite, vous pouvez vous adresser à la CNPD (www.cnpd.lu). Vous avez en outre le droit de saisir le Tribunal.

La présente note de l'URS peut être modifiée à tout moment et ne constituera jamais un droit acquis.